

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Travailler pour Dieu, 769. — Une peinture de la France par le R. P. Coubé, 770. — M. l'abbé J. Hoffman, 772. — A travers Rome, 773. — L'Esprit paroissial, 781. — Alcoolisme, 782. — L'Europe armée, 782. — La Portioncule, 784. — Bibliographie, 784. — Calendrier, 784. — Memento hebdomadaire, 784.

Travailler pour Dieu

Le travail est une loi imposée par Dieu, et une nécessité à laquelle l'homme ne peut se soustraire sans tomber dans la misère.

Il faut travailler, parce que Dieu le veut. " Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front," et l'homme est né pour travailler comme l'oiseau pour voler, dit la Sainte Ecriture. C'est pour cela que Dieu nous a donné tant d'énergie dans le corps et dans l'âme.

Mais on ne satisfait pas complètement à la loi du travail, si on se contente de travailler pour son utilité propre ou pour celle des autres. Il faut de plus travailler au nom de Dieu.

Travailler au nom de Dieu, c'est avoir sans cesse les yeux fixés sur lui. On travaille toujours bien, courageusement et avec joie, quand cette pensée est présente à l'esprit.